CRDP – JOURNEE ACADEMIQUE DES DOCUMENTALISTES

MERCREDI 19 OCTOBRE 2011

Mot de bienvenue

- **Bertrand COCQ**, Directeur du CRDP

Sur le CRDP, cf. Code de l'éducation article D314-70 et suivant.
Décret n° 2002-548 du 19 avril 2002

- **Irène ILEF-PENHOUËT**, IA IPR EVS

Le professeur-documentaliste : Evolutions du métier et de ses missions à l'heure des « *learning centres* »

9h30-11h00 : **Jean-Louis DURPAIRE**, IGEN EVS, en charge du dossier national « documentation ».
Il participe à l'animation des CDI et à la formation des enseignants institués au sein des établissements d'enseignement. IGEN depuis 10 ans. Président du CAPES.

Il revient de Berlin avec ce tableau :
L'éducation :

Learning environment	Environnement propice aux apprentissages	lieu de ressources, **agréable à vivre**[1] → learning centres[2] : lieu de ressources, de recherches
Competent teachers	Enseignants compétents	Evolution du métier, des missions
Vision	Projets, politique documentaire	S'adapter, donc comprendre le monde du numérique, la culture de l'info.

Hier : météo → on regardait le ciel
trajet, voyage → on consultait une carte
Aujourd'hui : numérique !

Cf. : site www.multitudedechoses.e-monsite.com : du contenu gratuit pour tous !
« infobésité », mot utilisé au Québec

Multitude d'infos et de ressources, donc. Mais un enfant en autonomie devant → résultats aléatoires.
⇨ Importance de notre métier.

La documentation est le moteur de la pédagogie. (Les CRDP et CDDP ont bcp d'avenir.)
Elle est souvent marginalisée, mais dans les marges, il y a place pour l'innovation et l'évolution.
Il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour l'avenir des documentalistes…
Pourtant, dans le même temps, M. Durpaire souligne… que la recherche de l'information peut se faire sans les documentalistes « à l'ancienne » car les nouveaux professeurs recrutés à bac + 5 (master) savent chercher l'info, sont des « chercheurs »…
Qu'est-ce qu'un CDI… en 2011 ? Qu'est-ce qu'on y fait ? A qui appartient-il ?

[1] Notion soulignée à de multiples reprises au cours de la journée, ainsi que celle du plaisir (de lire, de venir au CDI)
[2] L'accent est mis sur le terme *LEARNING* (≠ *training*) ; *learning resource centre*, ou encore *library* sont des termes (anglo-saxons) très prisés. Des *learning centres* voient le jour en France. M. Durpaire vient d'en visiter un à Schiltigheim.

PLAN :

1) Le CDI : un espace à repenser parmi d'autres
2) Formation à la culture de l'info : des compétences techniques au parcours de formation à la culture de l'information (PACIFI)[3].
3) Professeur-documentaliste : missions, identité, …
CONCLUSION

1) Le CDI : un espace à repenser parmi d'autres

La relation espaces – outils (dans un lycée) :

Des espaces :
- Salles banales
- Salles spécialisées
- Salles de permanence
- Maison des lycéens
- CDI
- Couloirs
- Cour
- Salles des professeurs
- Bureaux
- Etc.

Des outils :
- Ordinateurs de ≠ générations (perso ou de l'établissement)
- Tablettes
- Vidéoprojecteurs
- TBI
- Câblage, Wifi
- Serveurs

Spécificité française : nous sommes les seuls au monde à être professeurs-documentalistes. Ailleurs, il y a des bibliothèques scolaires[4].

Cf. la circulaire de missions des personnels exerçant dans les CDI du 13 mars 1986

M. Durpaire constate qu'il y a deux mondes très différents :
- celui des professeurs-documentalistes en collège,
- celui des professeurs-documentalistes au lycée.

A propos des tablettes numériques, il précise :
Outils nomades issus de la communauté scientifique, du web (1989). Des outils de connexion entre humains, et de la science en action, rattrapés par tout ce qui appartient au monde de la consommation. Interpénétration connaissance / consommation.

Internet entre donc dans le monde des bibliothèques, de la connaissance, que l'on voudrait gratuite.
Un autre aspect problématique est le fait que **livres et documents sont « *en nombre déconcertant, parfois affolant.* »** Cf. 1934, Paul Otlet, père de la CDU, de la bibliothèque mondiale.

Buts de la documentation : offrir sur tout ordre de fait et de connaissance des infos documentées.

1. Universelles quant à leur objet
2. Sûres et vraies
3. Complètes
4. Rapides
5. A jour
6. Faciles à obtenir
7. Réunies d'avance et prêtes à être communiquées.

[3] Cf. Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information, octobre 2010, eduscol.education.fr/fortsenactes
[4] Mais pas forcément des bibliothécaires scolaires, comme j'ai pu le constater récemment en RFA où ce sont souvent des profs, voire des parents, qui s'occupent bénévolement de la bibliothèque.

1959 : dès leur origine, les CDI ont eu l'ambition d'introduire de la modernité au sein des établissements scolaires, de créer un espace permettant une nouvelle relation au savoir, un espace de culture, de lecture libre, d'apprentissage autonome.

1975 : Cf. Courrier de l'Education du 26 mai 1975
Cahier pédagogique n°146, septembre 1976
→ Le CDI devient un élément très important de la vie des établissements scolaires.

1982 : Cf. circulaire
→ CDI : « dans un avenir proche, tous les établissements devront en être dotés. »
→ il doit **accueillir** facilement, sans règle contraignante autre celle du travail et de l'ordre.
→ « le documentaliste fait acte d'éducateur au sens le plus large par les techniques de recherche et de travail qu'il apporte aux élèves, par le climat d'autonomie qu'il crée. … une initiation aux techniques documentaires… »
→ le CDI « doit donner aux élèves le goût des livres et de la lecture pour les conduire à une motivation nouvelle dans leurs études et à un meilleur épanouissement personnel. ». »

LE CDI ENTRE MULTIPOLARITE ET VIRTUALITE

Cf. revue de l'inspection générale n°2, 2005
http://media.education.gouv.fr/file/72/4/3724.pdf

Un CDI sans numérique (Pas seulement BCDI Web !), c'est impossible !

DES PREMIERS CDI A CEUX DES ANNEES 2000 : EVOLUTION ARCHITECTURALE

Le lieu est important, mais il devient ce que l'on en fait.
Le CDI est
* un projet architectural traduisant une ambition pédagogique
* un lieu aisément accessible
* un carrefour de l'établissement
* au cœur de l'établissement

L'IMPACT DES TIC SUR L'ORGANISATION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

De l'informatisation du CDI au réseau documentaire de l'établissement
Du CDI en réseau à l'établissement communicant
Demain, un CDI uniquement virtuel ?

Conclusion : Que reste-t-il au CDI ?
L'essentiel : un lieu
- qui concrétise une pédagogie différente,
- de la personnalisation des apprentissages
- de liberté (on y vient librement)
- différent de la salle de classe
- qui est comme la bibliothèque dans la cité
- social, convivial, de rencontre

LEARNING CENTRES : UN NOUVEAU REGARD SUR LE RÔLE DES CDI[5]

- Un retour aux sources
- Une évolution qui tient compte des nouvelles demandes pédagogiques (+ de travail perso., de travaux en groupes, de recherches, …). Pédagogie en phase avec les innovations (TPE, etc.)
- Une réflexion qui met en avant le rôle pédagogique des professeurs-documentalistes et l'importance d'une réflexion globale de chaque établissement.

[5] A paraître : Apprendre ensemble à l'ère du numérique

LE ROLE DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES :
UNE INTERROGATION INTERNATIONALE A L'HEURE D'INTERNET

Cf. colloque à Lisbonne (2010) : concevoir les établissements scolaires dans une société de consommation : bibliothèques et centres de documentation.
Orientations :

1. La bibliothèque est + qu'une bibliothèque
2. Son fonctionnement dépend des nouvelles TIC
3. Elle n'est plus exclusivement au service de l'école
4. Nouveaux rôles, responsabilités et pratiques professionnelles s'appliquant aux bibliothèques scolaires à l'ère de l'informatique
5. La bibliothèque s'insèrera dans un réseau
6. De nouvelles dispositions seront prises pour assurer le financement des bibliothèques scolaires
7. Etc.

La documentation et les réformes :
2006 : décret sur le S3C (Socle Commun de Connaissances et de Compétences)

Le CDI aujourd'hui :
Dans les marges : à côté de la vie des classes. On y fait autre chose.
Au cœur de l'établissement.

Articulation CDI – Vie scolaire :

- Cadrée historiquement (Cf. 1982)
- Des pôles qui se sont éloignés pour des raisons diverses :
  - séparation historique éducatif / enseignement
  - rôle des disciplines et affirmation de la documentation comme discipline

→ les rapprocher, en dialoguant, en s'interrogeant sur les temps scolaires : quand les élèves peuvent-ils venir ?

Axes nouveaux : loi de 2005 pour la réussite de TOUS les élèves.
Des constats :

- Visites de lycées neufs : quelles sont les questions qui ont présidé à l'organisation de l'espace ?

- Actions déjà réalisées : LP2i → Fespi
  Lycée Victor Hugo, Poitiers
  Lycée Europol (Europôle ?) à Grenoble

- Les Canadiens appellent les *learning centres* « Carrefours d'apprentissage ».
  Cf. l'Ontario School Library Association (OSLA) :
  Reading in the 21st Century: a manifesto – National Literacy Association

- De très belles séances de recherche de l'information :
  SVT en 3ème : 1/3 du programme appelle la recherche et le traitement de l'information
  Techno en 4ème : création d'un diaporama (recherche → sélection → production)

Un citoyen éclairé doit savoir chercher l'information, l'évaluer, la sélectionner, la traiter. Cf. PACIFI[6]

[6] Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information, octobre 2010, eduscol.education.fr/fortsenactes

CONSIDERER QUE DANS LA SOCIETE NUMERIQUE LA QUESTION DES RESSOURCES EST ESSENTIELLE A LA FORMATION DES ELEVES.

- Adopter une posture d'innovation
- Concevoir / Mettre en œuvre des politiques documentaires répondant aux besoins des élèves
- S'appuyer sur les compétences des personnels
- Repenser les lieux de ressources
- Développer une approche « écologique » de la culture de l'information
- Valoriser le fonctionnement en réseau

M. Durpaire était loin d'avoir achevé son exposé, et suivi son plan…

11h00-11h20 : **échanges avec la salle**

1) Quid de l'« écologie » dont il a été question, puisqu'il semble que la notion était à comprendre différemment de son sens courant ?
→ On peut bien sûr penser le CDI comme un lieu

- où l'on pense aux économies et à l'impact sur l'environnement,
- que l'on construit selon des normes d'économies d'énergie et de respect de l'environnement
- dans lequel on accorde une bonne place aux ouvrages sur l'écologie et l'environnement Cf. l'Education au Développement Durable (EDD).
-

→ Mais il s'agit ici de l'approche « écologique » de la pédagogie (Cf. Célestin Freinet et la « pédagogie naturelle »), d'une pédagogie qui part des besoins des élèves, de leur environnement et non de thèmes qui leur seraient étrangers).
Quel que soit le sujet, partir des outils de leur environnement, et les amener progressivement à d'autres. Partir de ce qu'ils savent, de leur vécu, car ils pourront mieux les réinvestir ensuite.
Par ex. : éviter d'expliquer la CDU comme une chose qui leur servira à l'université alors qu'ils sont en 6ème et qu'ils ne savent pas comment sont classés des livres !

2) En pédagogie, tout peut être un jeu.
→ Certes, mais pas trop. Le CDI / L'école ≠ du temps du jeu.

3) « Pas facile, le boulot d'éducateur ! » (sic)
Soit tout est interdit : charte → sanctions / punitions
Soit, comme la mission n°1 de l'école est de former des citoyens, on enseigne ce qui est permis et ce qui ne l'est pas.
C'est à notre appréciation, en collaboration avec l'équipe éducative, mais il faut faire CONFIANCE.
On ne peut pas éduquer nos jeunes dans une société numérique sans outils TIC.

4) Quid de nos fonctions de professeurs ?
Notamment dans l'enseignement de la culture de l'information et de la communication ?
→ Mais il n'y a pas de corpus précis à enseigner, au sens d'une discipline. Il n'y a pas de programme.
Cf. le PACIFI : 20 capacités et aptitudes à faire acquérir.

5) Quelle est la spécificité du documentaliste si de + en + de profs font de la recherche documentaire en classe avec leurs élèves sans le documentaliste ?
→ Cf. les 4 pôles du protocole d'inspection (février 2007).
Nous avons une liberté de mouvement, la liberté pédagogique, un style.
Notre action se définit en collectif au sein des établissements, en trouvant des moyens ensemble.
Nous avons un parcours, des repères. Pas de menace sur la profession.
Nous sommes des hommes et femmes de culture. Nous avons beaucoup parlé du numérique aujourd'hui, mais on n'oublie pas le livre.
Problème d'identité, d'image ? Notre spécificité est notre noblesse…

***

~~11h20-11h45 : **Collectivités territoriales**~~ } **Participation annulée**
- ~~Un partenariat au service de la réussite éducative~~

➢ **Hélène LEROY**, évoque rapidement la FADBEN, association des enseignants documentalistes. Cf. http://www.fadben.asso.fr

***

11h45-12h30 : **une expérimentation en cours de réalisation** :

➢ **Isabelle TORRES**, proviseure du lycée Condorcet de Méru
➢ **Jérémy DECONINCK**, professeur-documentaliste au lycée Condorcet de Méru

Du CDI au learning centre. Un diaporama commenté.

1er souci : mettre des élèves de CSP défavorisées au travail ; les faire entrer au CDI.
→ le CDI = plate-forme qui permet une communication avec les enseignants
→ accepter que les enseignants y viennent, MAIS le documentaliste est LE maître des lieux.

1. CDI trop petit en 2008 (90 m^2)
2. Effectif croissant (+ de 800 élèves)
3. CDI au cœur de l'EPLE → travaux. (C'est un ½ cercle, avec un escalier central qui communique avec une salle de classe.)

⇨ **Faire du CDI un lieu agréable :**
- Repenser les espaces
- Se servir des contraintes architecturales
- Vue sur la forêt,
- Installation… de plantes vertes

⇨ **Multiplier les supports de l'info :**
- Archives du Monde ~~papier~~ → numérique (gain de place)
- Mise en valeur du fonds papier
- Développer la lecture loisir / plaisir
- Développer le numérique (P.C., Internet, etc.)

⇨ **Etendre l'amplitude d'ouverture (30h → 45h)**
- Ouverture le soir après les cours → 19h (assistant d'éducation à temps plein)
- Accueil des internes
- activités de soutien assurées par des profs volontaires (français, maths, sc. phys.) = personnes ressources
- accès 24h/24h par e-sidoc

⇨ **Un lieu d'apprentissage…**
- Travail en classe entière, ½ groupe ou groupe plus restreint
- Séance documentaire
- Travail en projet
- Soutien, aide méthodo.

⇨ **… de socialisation**
- règles de savoir-être

⇨ **… de démocratisation des savoirs**

⇨ **Et de personnalisation des parcours**

Situation actuelle : Le CDI est un lieu
- de formation documentaire
- multipolaire
- de ressources
- de consultation / production de l'info

2010 : la fréquentation explose ! La salle d'étude est quasiment vide ! Et le foyer, lieu convivial, est un lieu où les élèves viennent travailler !

A l'horizon 2012 : un projet d'extension du CDI. La salle située en dessous deviendrait un centre de ressources numériques dans laquelle les élèves seraient conviés à une plus grande autonomie. Le documentaliste n'aura en effet pas le temps de faire constamment la navette entre les deux étages.

La simulation en 3D est intéressante, et le projet prometteur, mais la salle du rez-de-chaussée n'aura plus rien à voir avec un CDI. Elle sera l'équivalent du CDR du lycée européen de Villers-Cotterêts, c'est-à-dire une grande salle informatique sans ouvrages papier, avec peut-être les mêmes inconvénients :

- pas de personnel adapté pour gérer ce lieu,
- des problèmes de maintenance du matériel,
- des élèves qui peinent à s'auto-discipliner,
- le problème de la surveillance des sites Internet consultés

Le CDI, lieu d'apprentissage : témoignages, ressources, projets et échanges

Le CRDP : un partenaire incontournable

➢ **Bertrand COCQ**, Directeur du CRDP

Nous introduit dans le thème : **Le CRDP, de la médiathèque au centre de ressources**.

- En évoquant le Nouvel Observateur à paraître demain : Comment Internet modifie notre cerveau ?
- En nous présentant le réseau des médiathèques du CRDP de l'académie d'Amiens (une antenne sera inaugurée à Soissons le 17 novembre)
- En nous informant que l'ONISEP sera bientôt dans les locaux du CRDP
- En soulignant que, lorsque les établissements scolaires seront dotés de tablettes numériques, il soutiendra l'implication des documentalistes dans la formation aux tablettes tactiles
- En nous informant qu'il y aura bientôt des formations à l'ingénierie documentaire dans les CRDP et leurs antennes

➢ **Sylvie IACONO** dit quelques mots :

- sur la lettre du CRDP
- sur l'expo temporaire que l'on peut voir en ce moment à la médiathèque du CDRP (production réalisées en histoire des arts)
- sur l'expo sur la forêt que nous pouvons nous procurer gratuitement à la librairie du CRDP pour nos CDI
- sur le concours Blog-trotteurs, moyen, pour les documentalistes, de valoriser des travaux d'élèves sur la découverte de leur environnement culturel / patrimonial local. Il peut s'agir de travaux déjà réalisés qui feront alors l'objet d'une rédaction d'article ou de la réalisation d'une vidéo. Inscription jusqu'en mars.

14h15-14h45 : **Prisca BRIDAULT**, professeure-documentaliste en poste au CRDP d'Amiens
Sur le thème : **Le CRDP, de la médiathèque au centre de ressources**.

Evolution des CRDP : bibliothèque (livres) → médiathèque (K7 VHS, puis CD et DVD) → centre de ressources (papier, numériques et en ligne)

Pourquoi la rénovation de la médiathèque du CRDP d'Amiens ?
1. Constat négatif :

- Baisse de la fréquentation à partir de 2008 (causes : @ et ADSL)
- Baisse des prêts
- Fonds obsolète
- Mobilier et locaux dégradés

2. Evolution des pratiques

⇨ **Enquête auprès des usagers :**

- Satisfaits de l'accueil
- Critiques vis-à-vis * des horaires d'ouverture
  * de la signalétique

* du parking

- En attente de services en ligne

⇨ **Mise en place d'un comité de pilotage pour réagir :**

- Désherbage et renouvellement du fonds
- Amélioration de l'accès aux ressources et de la médiation
- Améliorer la qualité de l'accueil
    - + à l'écoute
    - Mieux répondre aux besoins
    - Aider +
    - Mettre des ressources en ligne à disposition

Sur le modèle des learning centres, mais avec des différences :

- Public : pas des étudiants sur un campus, mais des enseignants aux horaires flexibles
- Budget : peu d'argent dans le réseau Scérén
- Moyens humains : pas assez de personnel pour assurer un accueil 24h/24h

Et des idées à reprendre :

- L'aménagement des espaces
- L'ouverture maximale
- Centrage sur l'usager / l'autonomie
- Formation / Animation
- Fonds documentaire mixte (papier & numérique)

C'est donc **une source d'inspiration pour faire évoluer notre métier**.

Ce qui donne :

- un nouveau décor, plus convivial et moderne
- une nouvelle organisation des espaces :
    - 6 pôles en lien avec les priorités académiques et nationales :
      * littérature jeunesse,
      * maternelle,
      * langues,
      * Arts et Histoire des Arts (AHA),
      * Education au Développement Durable (EDD),
      * Aide aux élèves à besoins spécifiques
    - Reste du fonds classé par discipline
    - Un espace informatique avec 8 nouveaux P.C.
    - Un espace modulable destiné à la formation
    - Des rayonnages mobiles (à roulettes)

- De nouveaux services :
    - Journée continue le mercredi de 8h30 à 18h
    - Bac de retour extérieur 24h/24h et 7j/7j
    - Nouveau portail documentaire

Projets 2011-2012 pour ce nouvel / bel espace :

- Une enquête en ligne fin 2011pour mesurer l'impact de la rénovation de la médiathèque et sensibiliser les non-inscrits
- Réaménager la médiathèque du CRDP de Beauvais
- Gérer le tournant numérique → impact sur la politique d'acquisition
- Développer les formations (notamment à destination des documentalistes)
- Développer les actions du CRDP auprès des documentalistes
- Services documentaires classiques
    - Prêt de ressources (notamment expos)
    - Lettre d'info
    - Sélection documentaire

    - Ressources numériques
    - Prix littéraires
    - Site Savoirs-CDI (5ème rencontre la semaine prochaine → cf. compte-rendu en ligne)
    - Assistance et formation BCDI et e-sidoc (Annie CARON)
- Enquête en vue de la constitution d'une offre de formations spécifiques
- Journées académiques
- Participation aux « journées de bassin »
- Participation à la formation initiale et continue (DU I-DOC, TICEE, PAF, etc.)
- Aide au réaménagement des CDI
- Aide à la mise en place de la politique documentaire

« Le CRDP est votre ami ! »

➢ **Annie CARON** : **Le portail documentaire de la médiathèque du CRDP**.

Suite à l'enquête, un constat en deux points :
- Eloignement des emprunteurs
- Manque de disponibilité pour passer à la médiathèque

→ nécessité d'un outil, mais lequel ?
- Simple, commun, facile d'accès et d'utilisation → SPIP ? Trop coûteux en temps.

→ e-sidoc : pré-formaté, donc moins de liberté (bientôt une nouvelle version)

Il y a donc trois portails, un par département.
Il est, au départ, adapté aux CLG et lycées.
→ ajout d'onglets, suppression et ajout de rubriques → utilisé surtout en médiathèque (au lieu de BCDI Web) → projet d'un mode d'emploi pour l'utiliser de chez soi.

***

Que sont les Maisons du Conseil Général ?
C'est un réseau de médiathèques en lien avec le CDDP de Beauvais. Tout peut se faire en ligne, et des vaguemestres du Conseil Général passent deux fois par semaines dans les antennes afin d'acheminer les livres (prêts et retours).

***

➢ **Félicie CONTENOT** présente rapidement l'équipe et le service éducatif du Domaine de Chantilly.
Cf. http://crdp.amiens.fr/chantilly/

Le collège : les usages des TICE au service de la réussite éducative

~~14h45-15h15 : **un CDI au cœur d'un collège « nouvelle génération »**~~
~~➢ **Michel DESACHY**, principal du collège Millevoye d'Abbeville~~ Participation annulée
~~➢ **Delphine MARTINEZ**, professeure-documentaliste~~

Les lycées : écriture, lecture et culture au lycée professionnel

15h15-15h45 : **un travail collectif autour de la lecture en LP** (Bassin de l'Oise occidentale)

➢ **Delphine GRUCHI**, LP Lavoisier de Méru
➢ **Béatrice GEIGER**, LP Corot de Beauvais
➢ **Aurélien MAGNIER**, LP Jules Verne de Grandvilliers

Les non lecteurs en LP : Comment les attirer au CDI ?

- 15-20 ans :
    - au moins 1/3 cesse de lire par plaisir
    - lisent bcp de magazines / journaux
    - lisent de + en + en ligne

    - les filles lisent + que les garçons
    - niveaux très hétérogènes, grandes difficultés pour bcp

- lire / livre
    - une activité de fille
    - réservé aux bons élèves
    - dégoût quand c'est une activité obligatoire / scolaire pour des élèves qui rejettent les profs, l'école. Imposer la lecture est un héritage de la culture « bourgeoise ».

La réussite des actions dépend du lieu où l'on se trouve.
Sans élèves, un CDI est comme un « cimetière d'informations, de documents »

Il faut insister sur le **PLAISIR**, le **GOÛT**.
L'**ACCUEIL** est essentiel. C'est encore + vrai en LP. Le documentaliste ne doit pas apparaître comme un Cerbère du savoir. Il doit développer un rapport de proximité, d'autant plus que ces élèves ont tendance à réagir à l'affectif.
→ il faut ouvrir les portes du CDI, descendre les chaises en arrivant le matin, saluer les élèves, etc.

Un exemple de **PROJET** (2010-2011) mené par des profs de lettres et de vente pour inciter des élèves de 1ère (vente) à lire, puis écrire, à partir de la lecture de ***Les tribulations d'une caissière***.
De la problématique de l'écriture à celle de l'édition / mise en vente, les élèves devaient parvenir à rédiger ***Les tribulations d'un élève en stage***.
Ce projet a donné lieu à :

- la redécouverte du fonctionnement du CDI
- une expo sur le parcours du livre
- une visite de la médiathèque de quartier
- une visite du rayon jeunesse dans une librairie
- l'étude du livre sous forme d'une BD
- la pratique de la lecture à voix haute
- des recherches sur l'auteur via Internet
- l'écriture « à la manière de », chaque élève ayant un dossier à rédiger

→ Acquisitions documentaires et disciplinaires
→ Fréquentation plus assidue du CDI et + de prêts
→ Enrichissement par un travail interdisciplinaire et des ouvertures sur l'extérieur

Mais : → Grandes difficultés dans le travail d'écriture
→ Pas de rencontre avec l'écrivain car peu d'élèves avaient lu le livre dans sa forme roman

Autres pistes :

- Ateliers :
    - Associer 1 livre à 1 objet. Une 15aine de livres à découvrir
    - Associer des livres deux à deux
    - Retourner une boîte pleine de livres sur une table : ce « désordre » attire à tous les coups !

Il est nécessaire de développer le côté ludique, amusant du CDI, de la lecture, des livres.

Aurélien Manier, LP Jules Verne de Grandvilliers, conclut : il est passé de 250 à 750 (en 2010-2011) prêts, avec 2 vols seulement. Et si des élèves ont volé des livres, c'est qu'ils les ont lus, et qu'ils leur ont plus ! ☺

15h45-16h00 : **une action académique en LP autour des maisons d'écrivains**

- **Bruno GIRARD**, IEN-EG Lettres / Histoire-géographie

Une tête, ce type ! Un bonheur de l'entendre ! ☺ Mais c'était trop rapide, hélas ! ☹

Aider les jeunes de LP à lire, les accompagner.

L'école a le don d'enfermer la lecture dans des cadres. C'est ennuyeux, « emmerdant », (sic) ridicule.
Il faut dé – livrer les livres en LP.
Dans un monde qui annonce la mort du livre papier, il faut redonner la parole aux beaux textes, aux livres, car :
Quid de la lecture sur écran ? Nourris de TV et d'@, certains enfants ne peuvent plus lire « normalement ». Ils ne peuvent plus se concentrer sur la lecture, ou lire sans fond musical, par exemple.
Il faut leur donner l'occasion de **GOUTER AUTREMENT** les livres, paroles, auteurs.
Il ne s'agit pas de conserver un patrimoine, mais de se découvrir, se construire, se comprendre et comprendre le monde, les autres.
Il faut donc qu'ils entendent ce que les livres disent, ce qui se joue dans ces livres, ce qui peut leur parler aujourd'hui ; il faut les aider à entrer dans le texte.

Comment ?

→ Emotion, admiration, spatialisation
→ solliciter la tête, les yeux et les oreilles

2010 : lecture au cœur des objectifs des profs de lettres en LP.
→ PROJET : 3 promenades littéraires dans 3 lieux différents 3 vendredi d'avril 2012 :

- Beauvais : rapport entre identité et diversité
- Château-Thierry : imaginaire & langues – Jean de la Fontaine
- Saint Quentin : Jules Verne

« Il faut ramener les livres vers la vie. » « Ils sont les amis de nos espaces intérieurs. »

Les lycées : les cordées de la réussite au service de l'excellence

16h00-16h15 : la liaison lycée – supérieur

➢ **Giovani SORANO**, proviseur vie scolaire, coordonnateur académique des cordées de la réussite[7]

Un label interministériel « Cordées de la réussite » pour harmoniser les actions et partenariats envers des publics spécifiques, défavorisés. Comme les « internats d'excellence », il s'agit aussi d'un dispositif de promotion de l'égalité des chances et la réussite des jeunes.

Objectif :

- donner + d'ambition aux jeunes, notamment issus des quartiers ZUS/CUCS, pour poursuivre leurs études dans le supérieur.

En Picardie, les taux sont inférieurs aux taux nationaux : 72,3% des bacheliers accèdent aux études supérieures, dont 52% à l'université, contre 75% et 63% au niveau national.

- Augmenter le niveau de formation

⇨ Dispositif de partenariats et différentes actions pour :

- Mieux informer les familles et les élèves sur la poursuite d'études
  - 2010-2011 : 50 établissements ont participé, soient 516 collégiens et 1016 lycéens.
- Travailler sur les représentations, souvent fausses :
  - Ex. : L'UPJV reçoit / informe les élèves (une ½ journée), et accompagne les élèves sélectionnés (3 jours) par leurs établissements.
- Mieux préparer à la poursuite d'études (aide méthodo., pédago., info sur financement, etc.)
- Mieux mobiliser les ressources :
  - Participation de l'Etat (95 000 € pour l'académie d'Amiens en 2010)
  - Passeport lycéen-étudiant

6 têtes de cordées ayant des partenariat avec l'enseignement secondaire en 2010 :

- Amiens : l'ESIEE, l'ISAM et l'Université Picardie Jules Vernes
- Beauvais : l'Institut La Salle

[7] Cf. http://www.education.gouv.fr/?feuilleCCS=ie7

- Compiègne : l'ESCOM et l'UTC

Le nouveau projet académique : feuille de route des professeurs-documentalistes

16h50-17h30 : clôture par Monsieur le Recteur de l'académie

Cf. projet académique : documentalistes ont une mission importante au sein des établissements.

- Le livre est quelque chose qui devrait rester incontournable, mais il faut aussi passer à l'heure du numérique.

- Prévention / Lutte contre l'illettrisme → contact avec livres et documentation = très important :
  - Actuellement, 13 CLG en réseaux d'observation locaux de la lecture.
  - Ensuite : remédiation. Travail inter-académique : Lille – Rouen – Caen – Amiens → conventions → échanges entre les équipes.
  - N.B. illettrisme constaté lors des journées citoyenneté et défense. Picardie > moyenne nationale, soient 1500 jeunes / an. 180 000 adultes seraient concernés en Picardie ! Cela crée des dysfonctionnements économiques et sociaux. Environ 50% de ces personnes travaillent, mais dans la précarité
  - Enjeu = leur permettre un meilleur avenir. Il est de notre devoir d'anticiper / de remédier.
    - En assurant l'acquisition du S3C. Nous sommes acteurs dans les équipes pédagogiques dans les établissements.
    - En valorisant les fonds des CDI.
    -
- Evaluations
  - en Primaire : amélioration
  - Mais il y a encore des faiblesses en maths au DNB, car certains élèves ne comprennent pas les énoncés.

⇨ Des champs entiers d'actions incontournables pour nous.

Projet académique 2011-2014, sur @ dans quelques jours :

Egalité des chances :
- Internats d'excellence[8] vont se développer en CLG : un dans la Somme, deux dans l'Oise, un dans l'Aisne. (Noyon : 160 élèves, dont 20 en prépa. HEC)
  Dans ces internats, le CDI sera un élément important de la réussite.

- Réseau ECLAIR élargi

- Réseau à vocation européenne (RÊVE : apprentissage de LV + partenariat avec un établissement étranger)
  Le CDI est aussi un lieu des LV et des cultures étrangères.

Lutte contre le décrochage scolaire, notamment en CLG et LP :
- Toutes nos actions pourront contribuer à le faire baisser.

[8] Cf. note 7